



Agent d'assainissement radioactif

Agent de déchetterie

Chef de projet éolien

Chef de projet photovoltaïque

Chef de projet sites et sols pollués

Conseiller en maîtrise d'énergie

✓ **Conseiller en mobilité**

Éco-concepteur

Expert en bilan carbone

ingénieur de traitement des déchets

Ingénieur efficacité énergétique

Ingénieur environnement et risques industriels

Jardinier

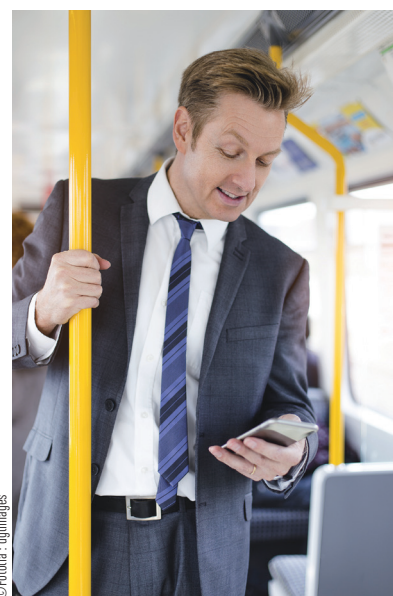
Technicien conseil en agriculture biologique

Technicien en traitement d'eau potable

Conseiller en mobilité

Encourager des salariés à laisser leur voiture au garage et venir travailler en bus ou à vélo, c'est son cheval de bataille. Le conseiller en mobilité s'évertue à sensibiliser les particuliers et les entreprises, aux modes de transport alternatifs à la voiture. Présent en permanence sur les différents sites de sa ville (entreprises, écoles, universités...), il répond à toutes les questions et renseigne les particuliers sur les itinéraires de transports en commun, les aménagements cyclables ou les solutions de covoiturage... Il peut également gérer les services mobilité sur place : le prêt gratuit de vélos à assistance électrique, celui d'abris à vélos sécurisés et un dispositif d'abonnement gratuit pour tester le bus. Autre mission : rencontrer les chefs d'entreprise pour les convaincre de se lancer dans un plan de déplacement d'entreprise. Un travail qui

se rapproche de celui d'un commercial : il faut avoir le sens de la négociation et ne pas avoir peur d'aller au contact des gens pour les convaincre. Il maîtrise bien la législation (comme la nouvelle indemnité kilométrique vélo). Et il montre souvent l'exemple dans sa vie privée pour convaincre les automobilistes de changer leurs habitudes.



© Fotolia - djlimoges

FORMATION

Il n'existe pas de filière menant à ce métier. Mais un bac +5 type diplôme d'école d'ingénieurs en génie civil est indiqué.



FONDATION
CROISSANCE
RESPONSABLE
INSTITUT DE FRANCE